

**CONCOURS INTERNE
DE TECHNICIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE DES
COMMUNES**

SESSION 2018

EPREUVE DES REPONSES AUX QUESTIONS

EPREUVE D'ADMISSIBILITE :

Réponses à trois à cinq questions sur des sujets relatifs aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde contemporain permettant d'apprécier la culture et les connaissances générales des candidats

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

SUJET :

Question n°1 :

L'explosion technologique que nous connaissons présente-t-elle des risques ?

Question n°2

Est-ce à l'école de s'occuper de la morale ?

Question n°3

Le mouvement des « gilets jaunes » bouleverse-t-il le lien social en France ?

Question n°4

Le développement durable n'est-il qu'un leurre ?

LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.

Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.